



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-six, le 23 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le 16 juin 2026 s'est réuni au 47 bis, rue de la Baraudière à SAINT-HERBLAIN sous la présidence de Monsieur Simon BRUNEAU, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Simon BRUNEAU, Sarah TENDRON, Myriam GANDOLPHE, Christian TALLIO, Élodie COUTURIER, Isabelle LE SOMMER, Évelyne ROHO, Michelle DEQUIDT PICOT, Marie DE NUCHÈZE, Philippe BUTTAZZONI, Jérôme SULIM

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Bertrand AFFILÉ, Patrick MOREAU, Bernard GAUTIER, Gérald CRESPEL, Alexandra JACQUET

EXCUSÉE AYANT DONNÉ PROCURATION :

Martine LE BAIL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DÉLIBÉRATION 2026-06-35

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

DÉLIBÉRATION 2026-06-35

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

Rapporteur : Simon BRUNEAU

Il est proposé au Conseil d'Administration réuni sous la présidence du Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé) ;
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- de décider d'annuler les crédits disponibles ;
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL CCAS

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		27 986,37		197 189,19		225 175,56
Opérations de l'exercice	59 678,29	48 789,41	2 699 245,06	2 702 961,67	2 758 923,35	2 751 751,08
TOTAUX (a)	59 678,29	76 775,78	2 699 245,06	2 900 150,86	2 758 923,35	2 976 926,64
Résultats de clôture						
Restes à réaliser (b)	-10 888,88			3 716,61	-7 172,27	
TOTAUX CUMULES (a+b)	59 678,29	76 775,78	2 699 245,06	2 900 150,86	2 758 923,35	2 976 926,64
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER (y/c Restes à réaliser)		17 097,49 (1)		200 905,80 (2)		218 003,29

(1) dont 11 944,91 € pour le CLIC

(2) dont 20 478,22 € pour le CLIC

Le Conseil, après délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

Pour ampliation,

La secrétaire de séance

Le Vice-Président du CCAS

Delphine BERTHELOT

Simon BRUNEAU